

**DUREE :**

7 heures

Màj : 05/11/2020

**PUBLIC ET PRE-REQUIS :**

Toute personne effectuant des tâches en lien avec les réseaux aéro-souterrains, et nécessitant une Autorisation d'intervention à proximité des réseaux niveau Encadrant ou Concepteur.

Les personnes doivent avoir les connaissances générales de la thématique de cette formation

**ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES :** Nous contacter

**MODALITES DE FINANCEMENT :**

Cette formation est éligible au CPF, au financement par pôle emploi ou par l'employeur (OPCA).

**OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :**

Identifier et éviter les risques d'endommagement des réseaux, pour préserver la sécurité des personnes et des biens, pour protéger l'environnement et assurer la continuité de fonctionnement de des ouvrages

Préparer et réaliser l'examen AIPR

**METHODES PEDAGOGIQUES :**

Exposés théoriques et échanges avec les participants

**MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT :**

Salle équipée d'une chaise et une table par stagiaire; vidéo-projecteur, diaporama, photographies, vidéos, poste informatique individuel pour l'examen

Formateur Concepteur AIPR

Agrément de Centre d'Examen délivré par le Ministère de l'Environnement de l'Energie et de la Mer.

**SANCTION DE LA FORMATION :**

Une attestation de formation sera remise à chaque participant et une attestation de réussite aux candidats ayant réussi l'examen AIPR

**CONDITIONS D'EVALUATION ET DE VALIDATION :**

Un examen en ligne est effectué par chaque participant, sur poste informatique individuel, en fin de journée

**CONTENU DE LA FORMATION (6 heures) :**

**CONTEXTE ET RÉGLEMENTATION**

Les enjeux de la réglementation anti endommagement de réseaux

Les obligations des différents acteurs

**PROCEDURES POUR LE RESPONSABLE DE PROJET AVANT LES CHANTIERS**

Formulaire de DT : Guichet Unique et l'emprise du projet. Analyse des réponses.

Réalisation des IC (investigations complémentaires) et la détection de réseaux : classe de précision cartographique des ouvrages (A/B/C), responsabilité.

Clauses dans les marchés et DCE - Marquage - Piquetage.

**PROCEDURE EXECUTANTS AVANT LES CHANTIERS**

Formulaire de DICT.

Analyse des réponses du DCE et du marché.

Compétences des personnels.

Application du guide technique. Lecture des indices et affleurants.

Travaux avec ou sans tranchée

**AU COURS DU CHANTIER**

Constat d'arrêt ou de sursis - Constat de dommage - Opérations sur chantier

**EXAMEN FINAL (1 heure) :**



**AIPR (Autorisation d'Intervention à  
Proximité des Réseaux) Encadrants et concepteurs  
FORMATION ET EXAMEN**

QCM de 40 questions sur poste informatique

P1/1



Etché Formation, inscrite au répertoire des Entreprises et des Établissements (SIRENE)

N° SIRET 538 038 41500013.

Organisme de formation enregistré auprès du Préfet de la Région Aquitaine sous le N° 72 64 03264 64.  
TVA non applicable, art. 293B du CGI.